



57^{me} Assemblée Générale annuelle

Rapport du Président

Chers Amies, Chers Amis,

je vous souhaite la bienvenue à la 57^{ème} Assemblée Générale annuelle de notre Union qui se déroule, pour la première fois, en Suisse, et donc en dehors de l'Union européenne, grâce à la disponibilité de Buhler, leader mondial dans la construction d'établissements destinés, entre autres, à la production de farines, semoules et pâtes alimentaires. Il s'agit, en l'occurrence, d'une expérience nouvelle qui, sans aucun doute, enrichit la qualité et en mesure d'accroître l'intérêt de nos Assemblées. Elle méritera, à mon avis, d'être réitérée au cours des prochaines Assemblées afin pouvoir fournir aux participants un programme multidisciplinaire répondant toujours plus à leurs exigences et en mesure d'encourager leur participation.

Je remercie donc tout particulièrement notre ami Urs Dubendorfer et tous ses collègues de la Buhler qui ont contribué, au cours des dernières semaines, à la parfaite organisation des Assemblées.

Permettez moi également de souhaiter la bienvenue à notre ami Eric Willems, qui rejoint à nouveau, avec notre grand plaisir - compte tenu de son excellente connaissance du marché du blé dur et de sa sympathie - les travaux de notre Assemblée après 3 années d'absence, et à Mr Cam Dahl, Président de Cereals Canada, laquelle, comme vous le savez, est une organisation no profit canadienne, dont les membres sont les principaux acteurs de la filière canadienne des céréales, parmi lesquels les commerçants et distributeurs de céréales en général et de blé dur en particulier.

Eric et Cam nous permettront d'acquérir, au cours de la première partie de la Conférence qui se déroulera au terme de notre Assemblée, les informations les plus récentes sur les perspectives production blé dur dans l'Union européenne et dans les principaux Pays producteurs et exportateurs.



57^{me} Assemblée Générale annuelle

Évolution de l'économie mondiale et communautaire en 2016

Rétrospectivement, et malgré un démarrage inquiétant, l'année 2016 aura finalement reflété une relative stabilisation de l'environnement économique global. De manière générale, la croissance s'est toutefois montrée résiliente avec une économie mondiale qui n'aurait progressé, en 2016, que de 3 % environ. La dynamique de croissance au cours de l'année en cours, et des années successives, devrait s'accroître mais rester globalement faible.

Après avoir démontré, l'an dernier, sa capacité à tenir bon face aux problèmes mondiaux, l'économie européenne devrait en effet poursuivre sa reprise cette année et l'année suivante: pour la première fois depuis près de dix ans, les économies de tous les États membres de l'UE devraient croître sur l'ensemble de la période de prévision (2016, 2017 et 2018). Toutefois, les perspectives sont plus incertaines qu'à l'accoutumée, en raison, en particulier du contexte international.

Dans sa recherche de croissance, l'Europe ne pourra en effet probablement guère compter de manière certaine sur les deux piliers de l'économie mondiale que sont les États-Unis et la Chine.

Avec la Présidence de Trump, les relations commerciales entre l'UE et les États-Unis pourraient connaître un ralentissement et la nouvelle doctrine protectionniste, « America first » risque de modifier de manière sensible les actuels flux commerciaux entre les deux principales zones économiques de l'Occident. Certes, à ce jour, les menaces verbales ne se sont pas traduites en décisions claires mais elles ont, d'ores et déjà, dégradé la confiance des investisseurs et des entreprises.

La Chine, pour sa part, officiellement devenue économie de marché en décembre 2016 quinze ans après son adhésion à l'OMC, a vu sa croissance économique s'essouffler même si elle est prévue en légère hausse au cours des prochaines années grâce à des mesures de relance basées sur une expansion rapide, mais dangereuse, du crédit.

Permettez moi de citer également, parmi les facteurs d'incertitudes, la décision du peuple britannique, qui s'est exprimée lors du référendum du 23 juin 2016, d'abandonner l'Union européenne. Le Royaume-Uni se dirige vers un processus de séparation claire et ne souhaite plus faire partie du marché commun: dans ce cas, c'est sur un horizon de long terme que les exercices d'évaluation de l'impact macro-économique du Brexit devront être effectués.

D'un point de vue strictement économique, le Brexit s'analyse comme le rétablissement d'obstacles aux échanges. Le coût économique diffèrera selon les Pays européens en fonction de l'intensité des échanges commerciaux et de la typologie de biens échangés (sachant que certains biens, tels les produits agricoles, sont souvent frappés de droits OMC parfois très élevés).

Toutes ces incertitudes risquent de compromettre une croissance mondiale encore très faible.

Evolution du marché des céréales

En ce qui concerne en particulier les matières premières, l'année 2016 aura été particulièrement mouvementée pour les principales d'entre elles même si les cours devraient connaître un redressement, qui pourrait être sensible, en 2017.

Ainsi, selon la FAO, en 2016, l'indice des principaux produits alimentaires – indice relatif à l'évolution des prix des cinq principaux groupes de produits alimentaires sur les marchés internationaux, à savoir les céréales, les huiles végétales, les produits laitiers, la viande et le sucre - a baissé pour la cinquième année consécutive, affichant une moyenne de 161,6 points pour l'année dans son ensemble, soit 1,5 pour cent de moins qu'en 2015.

Relativement aux céréales, l'année 2016 a été marquée par une baisse constante des prix qui ont chuté de 9,6 pour cent depuis 2015 et de 39 pour cent par rapport à leur niveau record enregistré en 2011. La baisse des cotations trouve sa principale motivation dans une offre dopée par des stocks de début de campagne particulièrement élevés et par une production 2016 record.

Les cotations, qui ont connu leur niveau le plus bas au cours du mois de septembre 2016, ont, par la suite, enregistré une reprise partielle jusqu'au mois de février 2017. Par la suite, les prévisions optimistes concernant les disponibilités mondiales de céréales durant la prochaine campagne 2017-2018 ont à nouveau pesé sur le cours international de la plupart des céréales et du blé en particulier.

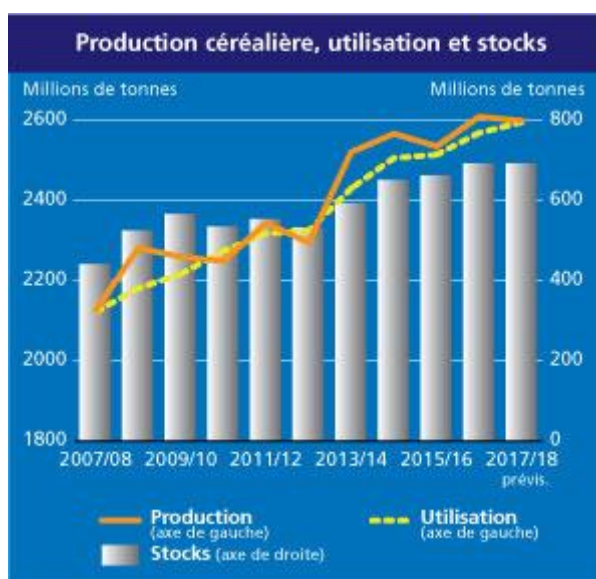
Graph. 1 : Indices FAO des prix des denrées alimentaires (Source FAO)



En dépit d'une production mondiale de céréales qui devrait diminuer en 2017, l'offre restera sans doute abondante et les stocks de clôture de la prochaine campagne devraient rester proches de leurs niveaux d'ouverture records.

En ce qui concerne plus en particulier le blé, la production globale devrait enregistrer une diminution comprise entre 2,5% et 3,0%. Elle est la conséquence de la baisse du volume des récoltes en Australie, au Canada, dans la Fédération russe et aux États-Unis, que l'augmentation des récoltes dans l'Union européenne, en Inde et en Afrique du Nord est loin de compenser.

Graph 2 : Production céréalière, utilisation et stocks (source FAO)



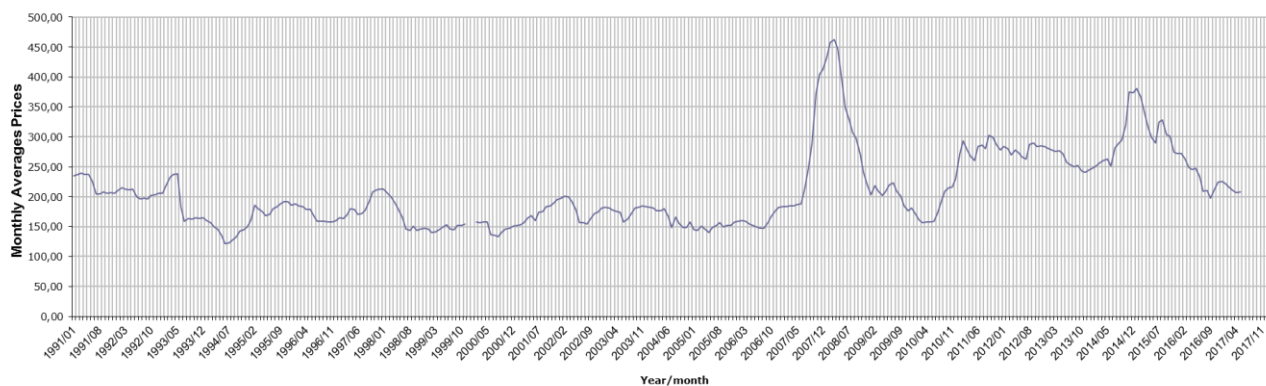
Pour les autres aspects du bilan mondial blé, les indications actuelles peuvent, en ce qui concerne la campagne 2017/2018, être synthétisées comme suit :

- utilisation mondiale globalement stable : en hausse en ce qui concerne l'utilisation food mais en recul en ce qui concerne l'alimentation animale ;
- échanges internationaux en diminution de 2 pourcent environ 2017-2018, à 170 millions de tonnes. L'Union européenne devrait retrouver sa position de plus gros exportateur mondial de blé, avec près de 30 millions de tonnes, devant la Russie ;
- stocks mondiaux stables pour l'IGC et en légère augmentation pour la FAO. Ils se situeraient ainsi entre 240 et 245 Mt dont près de 100 Mt en Chine (un quantitatif supérieur de 35 pourcent à l'ensemble des stocks détenus par tous les Pays exportateurs....)

Et le blé dur ?

En se limitant maintenant à l'Union européenne et au seul blé dur, les cotations moyennes enregistrées par la Commission européenne sur les marchés les plus représentatifs se sont situées, au cours de l'année 2016, en diminution presque constante jusqu'au mois de septembre : elles se situaient ainsi, en moyenne, à 272 Euro/t en janvier 2016 pour passer sous la barre des 200 Euros au cours du mois de septembre. La reprise des cotations constatée jusqu'au mois de décembre 2016 et janvier 2017 - motivée par le faible flux d'exportation du Canada - a, par la suite, à nouveau laissé place à un nouveau fléchissement dans tous les principaux Pays producteurs. La situation, en ce qui concerne le niveau des cotations, a été, et continue à être, particulièrement délicate en Grèce et en Italie, alors que les prix sont restés soutenus, sur des niveaux qui restent toutefois bas, en Espagne et en France.

Graph 3 : Evolution cotations blé dur dans l'Ue 1991/2017 (Source Commission européenne)



Le niveau des cotations lors de la campagne 2016/2017 a été largement influencé tant par les niveaux productifs tout à fait exceptionnels enregistrés au Canada et en Italie, les 2 principaux Pays producteurs de blé dur au niveau international, que par les caractéristiques qualitatives médiocres de la récolte (du point de vue sanitaire et technologique en ce qui concerne le Canada et du seul point de vue technologique en ce qui concerne l'Italie). Il est toutefois nécessaire de souligner que, une fois encore, l'évolution du marché communautaire a été largement perturbé par l'évolution des informations qui se sont succédées en ce qui concerne la récolte canadienne.

Ainsi, au cours du mois de juillet, les premières indications semblaient indiquer une récolte canadienne de l'ordre ou même inférieure à 6 Mt.

Les informations successives, et beaucoup plus optimistes, sur la même récolte canadienne se sont traduites par une réduction des cotations du blé dur - sensible en particulier en Italie, principal Pays importateur de blé dur où les prix de la matière première ont enregistré un fléchissement de l'ordre de 20% entre juillet et septembre 2016. Mais elle a également déterminé

une forte réduction des cotations des semoules et une dévalorisation des stocks détenus par l'Industrie de la première transformation.

Les prévisions productives pour la prochaine campagne, sans vouloir en aucune manière anticiper les indications qui nous seront fournies par Mr Willems et Mr Dahl, semblent indiquer une probable contraction des productions au Canada, aux Etats Unis et dans l'Union européenne mais une sensible augmentation en Afrique du Nord.

La réduction, par ailleurs limitée, de la production mondiale serait plus que compensée par des stocks de report particulièrement élevés et l'offre globale pourrait dès lors dépasser 50 Millions de tonnes soit une augmentation de près de 2% par rapport à la campagne actuelle.

La disponibilité totale de blé dur, en hausse, et un niveau de consommation globalement stable devraient impacter sur les cotations qui - en l'absence de conditions climatiques défavorables ou de l'aggravation des tensions politiques internationales - devraient se maintenir sur des niveaux relativement bas.

Tab 1 : Production blé dur dans les principaux Pays producteurs (en Mt – Source IGC)

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Union européenne	7.6	8.5	9.4	9.0
<i>Italie</i>	3.9	4.2	5.0	4.5
<i>France</i>	1.5	1.8	1.6	1.8
<i>Espagne</i>	0.8	0.9	1.0	1.1
<i>Grèce</i>	0.8	1.0	1.0	1.0
Kazakhstan	2.0	2.1	2.1	2.0
Syrie	0.8	1.4	1.0	1.1
Turquie	3.3	4.1	3.6	4.0
Canada	5.2	5.4	7.8	5.8
Etats Unis	1.5	2.3	2.8	2.3
Mexique	2.3	2.3	2.8	2.3
Maroc	1.4	2.4	0.9	2.2
Algérie	1.3	2.2	1.7	2.1
Tunisie	1.2	0.8	0.8	1.1
Australie	0.5	0.5	0.6	0.5

Tab 2 : Bilan communautaire blé dur (en mt – Source Commission européenne)

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Stocks début de campagne	1.365	1.957	2.753	2.976
Production utilisable	7.604	8.301	9.037	8.943
Imports	2.793	2.528	1.726	1.700
Offre totale	11.761	12.785	13.516	13.619
Utilisation interne	8.588	8.855	9.140	9.145
Exports	1.217	1.177	1.400	1.400
Stocks fin de campagne	1.957	2.753	2.976	3.074

Tab 3 : Bilan international blé dur (en Mt – Source IGC)

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Stocks début de campagne	7.4	9.5	11.0
Production utilisable	39.1	39.9	39.4
Imports	8.7	8.0	8.0
Offre totale	46.4	49.4	50.4
Utilisation interne	36.9	38.4	39.4
Exports	8.7	8.0	7.7
Stocks fin de campagne	9.5	11.0	11.0

L'évolution des marchés, si les indications actuelles sur les niveaux de production devaient être confirmées au cours des prochaines semaines et des prochains mois, laisse entrevoir peu de changements par rapport à la campagne actuelle et elle risque dès lors d'impacter négativement sur les prochains ensemencements, sur le maintien de bonnes pratiques agricoles, sur la survie d'un secteur et d'une filière.

Une filière, il est nécessaire de le souligner, économiquement pauvre et fragile, caractérisée par des marges de rentabilité et par une valeur ajoutée, que ce soit pour les producteurs agricoles ou pour les transformateurs, parmi les plus basses de toutes les filières agroalimentaires.

La situation, ne le cachons pas, est délicate. Notre Union a, dans le passé, toujours revendiqué pour le blé dur - en raison de ses caractéristiques agronomiques, productives, économiques, sociales, environnementales, historiques ou culturelles – la reconnaissance d'un statut particulier au niveau communautaire, un statut qui soit en mesure de sauvegarder et de stabiliser, à travers des mesures particulières, la production d'une céréale que nous avons toujours définie précieuse et qui ne devrait en aucune manière être considérée, comme actuellement, une simple commodity agricole.



57^{me} Assemblée Générale annuelle

Nous nous attacherons, dès lors, lors de l'ouverture des discussions sur la prochaine réforme de la Pac, à formuler à nouveau, si possible dans la cadre d'une réflexion qui devrait engager tous les membres de la filière, des propositions concrètes afin de définir un nouveau cadre juridique pour le blé dur et de prévoir des instruments en mesure de garantir à tous les acteurs de cette même filière de pouvoir opérer à l'abri des excès qui caractérisent le marché de cette matière première.

L'introduction d'instruments de gestion et d'orientation des marchés en particulier pour les filières, telles celles du blé dur, qui présentent des risques de déséquilibre élevés, semblent désormais inéluctable.

Il est vrai que le blé dur ne représente qu'une céréale, économiquement, secondaire et dont l'importance n'est que très faiblement perçue, même, sans doute, dans les Pays européens plus directement concernés. Mais il est également vrai que la marginalité de la céréale devrait permettre d'expérimenter, dans le cadre de la Pac, des solutions originales en mesure d'encourager, à travers l'introduction d'instruments innovants, la production du blé dur, sans se heurter à l'opposition des Etats membres pour lesquels le blé dur est encore une céréale largement inconnue.

Permettez moi, dans ce cadre, de souligner que le Décret italien sur l'indication d'origine de la matière blé dur dans les pâtes alimentaires, récemment notifié, pour avis, à la Commission européenne, est également le résultat indirect de l'absence d'une politique communautaire sur le blé dur. La recherche de solutions nationales – en l'occurrence à la crise qui a investi les producteurs de blé dur – témoigne de l'inefficacité de l'actuelle réglementation communautaire à répondre aux exigences des filières, telle celle du blé dur, caractérisées, comme je l'ai déjà souligné, par de forts déséquilibres.

L'initiative de l'Administration italienne, fortement contrastée par l'Industrie de la transformation, constitue une réponse erronée à un problème réel, celui de la nécessaire valorisation de la matière première, mais elle risque de pénaliser fortement tous les autres acteurs de la filière européenne du blé dur et en particulier les consommateurs. Les égoïsmes nationaux et sectoriels n'ont jamais n'ont jamais constitué une réponse efficace aux difficultés qui doivent, au contraire, être affrontées dans une optique de filière et dans le cadre d'une réglementation communautaire en mesure de fournir les éléments nécessaires ou les instruments adéquats à les résoudre.

Dans le cas contraire, nous risquons d'assister rapidement à une implosion des principes et des politiques qui sont les fondements même de l'Union européenne et de créer les conditions pour un développement des nationalismes ou des régionalismes et la légitimation des populismes.

Je n'ai clairement aucune intention de développer une réflexion personnelle sur la matière mais je pense, j'estime qu'il est nécessaire de prévoir plus d'Europe dans certains secteurs où elle semble trop absente et moins d'Europe lorsque celle ci tend à réglementer, à uniformiser, à orienter notre vie quotidienne.



57^{me} Assemblée Générale annuelle

L'activité de l'Union en ce qui concerne l'analyse des marchés blé dur

Notre Union a, comme par le passé, prêté une attention particulière à cet aspect, en particulier lors des réunions de nos Bureaux au cours desquels nous avons constamment privilégié, à tout autre sujet, l'échange d'informations sur les quantités et les qualités des récoltes.

Permettez moi également de souligner, à cet égard, l'intérêt qu'a suscité la rencontre organisée en marge de la Bourse européenne du commerce de Turin, du mois d'octobre dernier, qui nous a permis, tout comme la précédente année, lors de la Bourse de Barcelone, d'échanger avec des interlocuteurs de compétence reconnue, provenant du négoce international.

Une quarantaine d'opérateurs de la première transformation du blé dur étaient présents dans la circonstance et je suis certain que le succès obtenu nous encouragera, et encouragera le prochain Président de l'Union, à renouveler cet échange lors des prochaines Bourses, à partir de celle de Bruxelles qui se déroulera le 12 et 13 octobre prochains. Je vous prie dès lors, chers Amis, de prendre d'ors et déjà note de cet important rendez vous pour la semoulerie européenne.

Les spécificités du secteur du blé dur, tant du point de vue de la production que de la structure des échanges commerciaux, sont toutefois nombreuses et rendent particulièrement complexe toute tentative d'analyse sur la possible évolution des marchés. La connaissance, aussi parfaite soit elle (et souvent elle ne peut l'être par un manque de transparence des marchés) des fondamentaux du marché du blé dur s'avère, malheureusement, souvent insuffisante, compliquant, de telle manière, l'activité de programmation des approvisionnements en matière première et de la commercialisation des semoules de la part de l'Industrie de la première transformation.

A travers les réunions du Bureau, mais également à travers la publication mensuelle des notes de marché, nous avons, je l'espère, contribué à fournir à nos membres toutes les informations essentielles et plus récentes sur l'évolution des marchés. Nous nous attacherons, bien entendu, dans le futur, à accroître et à affiner nos informations sur la matière.



57^{me} Assemblée Générale annuelle

Food safety (sécurité alimentaire)

La défense des consommateurs constitue une priorité absolue pour notre Union et pour nos Entreprises. L'activité de notre Union a reposé essentiellement sur la collecte de données obtenues à travers les plans de surveillance afin de constituer des Database comprenant les résultats analytiques d'un nombre représentatif d'échantillons.

Banque de données qui, en l'occurrence, devrait appuyer la position de l'Union dans son activité d'échange et de collaboration avec les services compétents de la Commission européenne. Je ne cache toutefois pas que l'apport des Associations membres aurait pu - et du -être plus constant compte tenu de l'importance que revêt la matière pour le secteur agroalimentaire en général et pour la semoulerie en particulier.

Sur proposition de la Présidence et du Secrétariat, et afin de permettre à l'Union de se positionner de manière plus ponctuelle et plus continue sur les différents dossiers food safety - lesquels, je le souligne encore, devraient acquérir une importance croissante dans l'activité de notre Association - nous avons récemment estimé opportun de réorganiser les travaux de notre Groupe grâce, en particulier, à la disponibilité de Christine Petit et de Tullio Pandolfi.

Dans l'attente de pouvoir élaborer un plan de travail et d'action, j'estime opportun de rappeler que Tullio et Christine, avec la supervision de la Présidence et du Secrétariat, ont d'ors et déjà pris en charge la publication d'une note quadrimestrielle, publiée en langue italienne, française et anglaise, contenant une mise à jour des principaux dossiers sur les contaminants - des mycotoxines aux métaux lourds en passant par les pesticides - qui peuvent, dans de nombreux cas, impacter directement et sensiblement sur les stratégies d'approvisionnement de nos entreprises. Le respect de la législation communautaire sur la matière constitue, pour elles, un prérequis, qui ne souffre d'aucune exception quelque que soit l'origine de la matière première, dans leur politiques d'approvisionnement.

A cet égard, il est toutefois opportun de souligner que cet élément doit être pris en nécessaire considération lors de la réalisation et l'interprétation des bilans besoins/disponibilités blé dur. Chaque année, une partie significative des productions internationales ou communautaires ne peuvent, pour des raisons sanitaires, et quelques fois technologiques, être destinées à l'Industrie de la transformation. Il s'agit là d'un élément qualitatif qui ne peut être, en aucune manière, sous évalué, en particulier dans le secteur du blé dur lequel, il est toujours opportun de le rappeler, est une céréale destinée à la seule alimentation humaine.

L'activité institutionnelle de l'Union en 2016 et des premiers mois de l'année 2017

Au cours de l'année 2016 et du premier quadrimestre 2017, l'activité institutionnelle de l'Union s'est concrétisée, notamment, à travers la participation à 7 Groupes de dialogues civils au niveau communautaire (4 Grandes cultures arables, 2 Pac et 1 Relations internationales), l'organisation de 3 Bureaux et d'une rencontre marché en marge de la Bourse européenne de Turin.



57^{me} Assemblée Générale annuelle

Chers Amis,

Pour conclure cette présentation sur l'activité de l'Union, je souhaiterais présenter mes plus vifs remerciements :

- aux vice-présidents Jaume Mas et Emilio Ferrari, aux Membres du Bureau pour leur précieuse collaboration non seulement au cours de cette dernière année de ma Présidence mais également tout au long de mon mandat ;
- au Secrétariat de l'Union pour avoir assuré, même en 2016, une importante activité de coordination et d'information aux Associations Membres.

Jean François Mas
